



M Le Président,

Depuis octobre 2011, les agents de la DGFIP se sont mobilisés à plusieurs reprises pour dénoncer entre autres les suppressions d'emplois et leur impact sur les conditions de travail.

L'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES avec l'intersyndicale a rédigé un bilan sur les 4 années de la création de la DGFIP.

Ce bilan dénonce :

- les suppressions d'emplois ( 25000 depuis 2002 ) qui dégradent toujours plus l'exercice de nos missions et nos conditions de travail, alors que parallèlement, les charges de travail augmentent de 35% dans l'ensemble des services de la DGFIP;
- le maillage territorial qui s'étirole avec la fermeture de 1000 trésoreries entre 2000 et 2010;
- les suppressions d'emplois dans les services chargés de détecter la fraude, la contrôler et la taxer sont une aberration au vu des 50 milliards perdus pour le budget de l'Etat;
- les réorganisations incessantes : la création de la DGFIP, des guichets uniques, du Centre des gestions des retraites sans oublier la mise en place de Chorus.
- Les réformes fiscales mises en place sans au préalable de formation adéquate ( suppression de la taxe professionnelle pour être remplacée par de multiples taxes.....)
- enfin, un management inadapté soumis principalement aux indicateurs et statistiques et une diminution incontestable du soutien technique.

En 4 ans, les agents ont dû faire face à ces évolutions infernales.

Le résultat : le mal être au travail a explosé et même la Cour des Comptes a reconnu que le syndrome "France Télécom" était bien présent au sein de la DGFIP. Alors qu'on aurait pu penser les agents démobilisés, le contraire s'est produit avec 30% de grévistes au niveau national le 2 février 2012.

Ce bilan a été confirmé par les agents lors de nos tournées d'HMI le 27 mars 2012.

Pour le CTRéseau du 26 mars 2012, l'intersyndicale s'est battue pour que soit mis à l'ordre du jour ce bilan, et la DG, lors des débats, a paru bien mal à l'aise face à ces constats.

Aujourd'hui nous siégeons à un CTL qui met en évidence d'autres réorganisations ou de

restructurations du travail qui auront un impact direct sur de futures suppressions d'emplois et sur les conditions de travail.

Premier sujet, convention entre la DRFIP et la DISI:

Cette création de la DISI entraîne un changement de périmètre des missions où la communication entre la Direction et les services ne s'est pas faite. Nous y reviendrons.

Deuxième sujet : Une nouvelle expérimentation dans le Nord: le scannage des 2042 de l'Orne et du Val d'Oise.

Cette expérimentation risque, nous n'en doutons pas, d'être généralisée au vu des gains de productivité prévus par l'Administration. L'Union dénonce dès maintenant les futures suppressions d'emplois que vous justifierez par ces mêmes gains.

L'Union vous demande quel coût aura cette expérimentation entre le transport des 2042, les machines, et les salaires des vacataires qui travailleront à ces tâches. A quoi seront utilisées ces machines les 10 mois restant?

Cette mise en place pose un problème également de différence de traitement entre les vacataires et les agents fonctionnaires: Ainsi, à travail égal, les salaires seront différents. Enfin, l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES craint que ces tâches ne soient externalisées.

3ème sujet : la réorganisation du travail du SIP Lille Nord: cette expérimentation n'est pas exploratoire comme vous l'avez dit en réunion préparatoire, car dès l'automne un bilan sera fait et il y aura généralisation au département si elle est considérée positive.

Cette réorganisation est basée sur la redistribution des rôles et des tâches entre les cadres B et les cadres C, sensée redonner un rôle de manager aux cadres B.

Cette méthode de déssectorisation totale du travail a pour but de faire face aux suppressions d'emplois, aux congés, temps partiels etc...d' éliminer le déséquilibre entre les secteurs.

Mais cette méthode implique la séparation physique des contrôleurs et des agents: chaque grade dans un bureau. Même si vous avez spécifié que cette séparation était liée au contexte immobilier de la cité administrative, l'Union n'y croit pas une seconde.

2è paradoxe: vous respécialisez les contrôleurs à certaines tâches, par contre les agents doivent continuer dans la polyvalence de leur travail.

Cette séparation va entrainer des conséquences graves sur les conditions de travail des agents, par une perte de soutien technique, de repères dans le travail, d'augmentation des charges de travail etc...

Dans un contexte de mise à jour du DUERP qui évalue entre autre les risques psychosociaux, l'Union pense que cette méthode va augmenter ce mal être au travail.

Le problème est que l'évaluation sera trop tardive pour connaître le ressenti des agents et d'autre part, trop précoce pour envisager une généralisation dès 2013 aux autres services.

4ème sujet : la création du SIP de Lille Seclin est digne d'un acte burlesque : il y a 3 ans, lors de la création du SIP GLE, l'administration avait alors basculé la gestion de Mons sur GLE ( donc à la cité administrative), et aujourd'hui pour afficher la fin des créations des SIP, cette même administration renvoie la gestion de Mons à Lille Seclin.

L'Union attend de voir les charges de travail en gestion et en recouvrement et l'impact sur les emplois transférés... ou pas!

5ème sujet : le bilan de la campagne de notation 2011;

l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES demande à avoir les mêmes tableaux comparatifs, quelle que soit la filière, et l'implantation: Nord Lille et Nord Valenciennes. En effet, les documents présentés ne permettent pas une analyse correcte et exhaustive dans une administration et une gestion fusionnée.

Enfin en question diverse l'Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES abordera dès aujourd'hui la campagne d'impôts sur le revenu en vous alertant sur le manque d'effectif, sur la difficulté pour les agents à prendre des congés pendant cette période, tout ceci dans un contexte d'objectifs fixés cette année à 100% de taxation pour la mi juillet.

Nous aborderons aussi la question des zones urbaines sensibles dont la DRFIP ne devrait plus être écartée. Cette question a été évoquée mercredi 28 mars par l'Union en groupe de travail national CPS.